



## **COMMUNE DE PAYERNE**

**Pour la rentrée 2023, la Commune de Payerne engage**

### **Deux apprenties ou apprentis de commerce**

#### **Votre profil :**

Facilité en orthographe, aisance rédactionnelle, à l'aise avec les outils informatiques courants, goût pour les chiffres, discrétion, apparence soignée, personnalité avenante et sociable, intérêt pour la vie communale et régionale.

**Entrée en fonction :** 1<sup>er</sup> août 2023 (formation de 3 ans).

Mme Audrey Zaugg, responsable formation, se tient à votre disposition pour tout complément d'information au 026 662 65 15 ;

### **Une apprentie agente ou un apprenti agent d'exploitation, orientation conciergerie**

#### **Votre profil :**

Aisance avec les travaux manuels, intérêt marqué pour la technique bâtiment, pratique de l'informatique, bonne condition physique, capacité à établir de bonnes relations avec les clients et utilisateurs des bâtiments, intérêt pour la vie communale et régionale.

**Entrée en fonction :** 1<sup>er</sup> août 2023 (formation de 3 ans)

Des renseignements complémentaires concernant ce poste peuvent être demandés auprès de M. François Savary, chef de secteur Exploitation bâtiment, au 026 662 66 55 ;

### **Une apprentie agente ou un apprenti agent d'exploitation, orientation voirie**

#### **Votre profil :**

Aisance avec les travaux manuels, capacité à travailler à l'extérieur par tous les temps, polyvalence, bonne condition physique et intérêt pour la vie communale et régionale.

**Entrée en fonction :** 1<sup>er</sup> août 2023 (formation de 3 ans)

Des renseignements complémentaires concernant ce poste peuvent être demandés auprès de M. Jean-François Bastian, chef de secteur Entretien du domaine public, au 026 662 66 40.

Si nous avons suscité votre intérêt, nous vous invitons à faire parvenir votre dossier de candidature comprenant une lettre de motivation manuscrite, votre curriculum vitae et des copies de vos bulletins des deux dernières années scolaires au Greffe municipal, case postale 112, 1530 Payerne **jusqu'au 30 novembre 2022.**

La Municipalité